

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2013-23 du 19 septembre 2013 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

*Cette décision annule et remplace la décision n° 2013-23 du 19 septembre 2013
publiée au BO santé, protection sociale, solidarité n° 2014-01 du 15 février 2014, page 8.*

NOR : AFSK1330982S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

M. Laurent BARDIAUX est nommé directeur adjoint de l'établissement de transfusion sanguine Pyrénées-Méditerranée à compter du 2 septembre 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 septembre 2013.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS